

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00812

Numéro SIREN : 914 248 042

Nom ou dénomination : AMC FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 4230

Société AMC FINANCES
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 145 000 euros
Siège social : 7 Ker Moureau
44410 HERBIGNAC

RCS SAINT-NAZAIRE : 914 248 042

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 6 JUIN 2023

.../...

III – TROISIÈME DÉCISION : Affectation du résultat

Monsieur Antoine CATTEAU, associé unique, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2022, soit la somme de 19 884,22 euros, de la façon suivante, savoir :

- à la réserve légale..... 1 500,00 €
- à titre de distribution de dividendes à l'associé unique 5 000,00 €
- le solde, aux autres réserves 13 384,22 €

Total égal au résultat net comptable réalisé au 31 décembre 2022..... 19 884,22 €

L'associé unique constate que la totalité des parts sociales sont détenues par une personne physique.

De même, l'associé unique prend acte que les dividendes perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf dispense, au Prélèvement Forfaitaire Unique (ou « Flat Tax »), à savoir :

- Prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire à titre d'acompte d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %
- Prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %

Ces sommes sont télédéclarées et télépayées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 %, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). Cette demande de dispense du prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 % (acquitté au titre de l'impôt sur le revenu au moment du versement des revenus) doit être formulée avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement de ces revenus.

Il est également précisé, que les dividendes perçus par des associés et/ou dirigeants, selon le cas, qui relèvent du régime social des travailleurs indépendants sont soumis :

- Aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 % pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme de 10 % du capital social, des primes d'émission et de la moyenne des sommes versées en compte courant d'associés ;
- Aux cotisations et contributions sociales personnelles obligatoires, pour la fraction des dividendes qui excède une somme de 10 % du capital social, des primes d'émission et de la moyenne des sommes versées en compte courant d'associés.

AC

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus :

- soit à la « Flat Tax » :
 - le prélèvement de 12,8% devient par conséquent définitif ;
 - le montant de l'assiette relative aux sommes soumises aux prélèvements sociaux (17,2%) fait également l'objet d'un report sur la déclaration d'impôt sur le revenu ;
 - le montant de l'assiette des cotisations sociales personnelles (part des dividendes versés représentant plus de 10 % du capital social, des primes d'émission et de la moyenne des sommes versées en compte courant d'associé) fait également l'objet d'un report sur la déclaration d'impôt sur le revenu, le cas échéant.
- soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif, après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 % :
 - la somme versée au titre du PFU s'impute sur l'impôt calculé au barème progressif ;
 - le montant de l'assiette relative aux sommes soumises aux prélèvements sociaux (17,2%) fait également l'objet d'un report sur la déclaration d'impôt sur le revenu ;
 - le montant de l'assiette des cotisations sociales personnelles (part des dividendes versés représentant plus de 10 % du capital social, des primes d'émission et de la moyenne des sommes versées en compte courant d'associé) fait également l'objet d'un report sur la déclaration d'impôt sur le revenu, le cas échéant.

L'associé unique donne tout pouvoir à la gérance pour la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes seront payés dans les 9 mois de la date de clôture de l'exercice social.

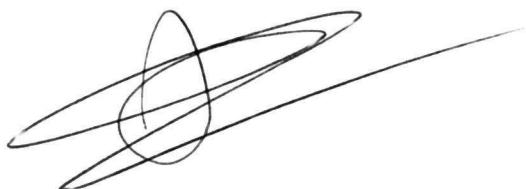
L'associé unique décide que les éventuelles cotisations sociales du gérant liées aux distributions de dividendes sont prises en charge par la société.

L'associé unique constate que l'exercice social clos au 31 décembre 2022 représente le premier exercice social et qu'il n'a donc pas été distribué de dividendes au titre d'exercices antérieurs.

.../...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Antoine CATTEAU
Gérant associé unique





Hermine BARBOT
Laurent BARREAU
Pascal BOURSE
Julien BRUNET
Christophe ERNAULT
Fabian FERRÉ
Damien LE ROUX
Hélène LEPAROUX
Cécile PRÉNAT
Hélène RENAULT
Philippe ROUSSEAU
Nadège SALAUN
Manuel VALLÉE

EURL AMC FINANCES

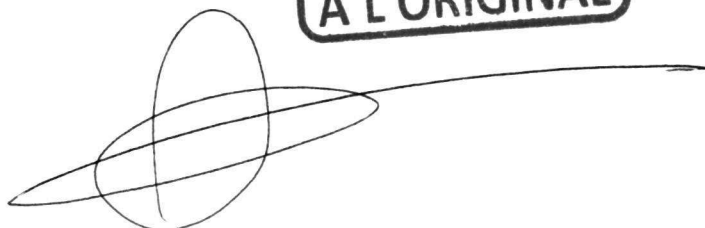
Prise de participation
7 Ker Moureau
44410 HERBIGNAC

Comptes annuels arrêtés au 31/12/2022
Etablis en Euros

APE : 7010Z

Siret : 91424804200014

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire

AUDITIA - SAS au capital de 1 175 810 € - RCS SAINT-NAZAIRE 450 249 073 - NAF 6920Z - TVA INTRACOM FR 18 450 249 073
4 rue de l'Étoile du Matin - CS 60159 - 44613 SAINT-NAZAIRE CEDEX - Tél. : 02 40 70 40 08 - saint-nazaire@auditia.fr - www.auditia.fr

2 rue Alphonse Daudet
44350 GUÉRANDÉ
Tél. : 02 40 42 92 92
guerande@auditia.fr

Le Point du Jour
Le Chêne Vert
44160 PONTCHÂTEAU
Tél. : 02 28 54 05 40
pont-chateau@auditia.fr

Rue du Traité de Paris
ZAC de l'Europe
44210 PORNIC
Tél. : 02 28 53 02 55
pornic@auditia.fr

98 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Tél. : 02 28 07 01 23
nantes@auditia.fr

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations	215 365		215 365
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
	215 365		215 365
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	23 956		23 956
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	21 509		21 509
Charges constatés d'avance (3)			
	45 465		45 465
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	260 830		260 830
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES	
Capital	145 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contactuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 884
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	629
	165 513
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	70 000
Emprunts et dettes diverses (3)	13 000
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 442
Dettes fiscales et sociales	5 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
	95 317
Ecart de conversion passif	
TOTAL GENERAL	260 830
(1) Dont à plus d'un an (a)	63 395
(1) Dont à moins d'un an (a)	31 922
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	55 000
Chiffre d'affaires net	55 000
<i>Dont à l'exportation</i>	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 036
Autres produits	1
	57 037
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	5 728
Impôts, taxes et versements assimilés	202
Salaires et traitements	36 482
Charges sociales	11 034
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	1
	53 447
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 590
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transféré	
Produits financiers	
De participation (3)	20 230
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	20 230
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	396
Différences négatives de change	

Compte de résultat

	31/12/2022
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	396
RESULTAT FINANCIER	19 834
RESULTAT COURANT avant impôts	23 424
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	3 120
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	629
	3 749
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 749
Participations des salariés aux résultats	
Impôts sur les bénéfices	-209
BENEFICE OU PERTE	19 884
(a) Ycompris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	230
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 260 830 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 19 884 euros.

Le premier exercice a une durée de 7 mois, recouvrant la période du 31/05/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/03/2023.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		215 365		215 365
Total		215 365		215 365
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				215 365

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			215 365	215 365
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			215 365	215 365
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU 44 AMENAGEMENT 44410 HERBIGNAC	5 000	33 140	100,00	7 547
SAS 44 PAYSAGE 44410 HERBIGNAC	5 000	64 398	100,00	20 942
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	210 000	210 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 956 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	23 956	23 956	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	23 956	23 956	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers prod. a recevoir	2 443
Total	2 443

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		629		629
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		629		629
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		629		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 95 317 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	70 000	6 605	46 448	16 947
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 442	6 442		
Dettes fiscales et sociales	5 875	5 875		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 000	13 000		
Produits constatés d'avance				
Total	95 317	31 922	46 448	16 947
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques	13 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 13 000 euros.

Charges à payer

	Montant
Fnp honoraires	420
Dettes prov./congrés payés	537
Charges sociales s/ congrés à payer	237
Total	1 194

Tableau des emprunts

Libellé Organisme Capital Taux d'intérêt	1er verst. Durée Conclu Fin	Solde au 31/05/2022	Mouvements		Solde au 31/12/2022	Capital restant dû		
			Souscrit	Remboursé		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunt cic 70 ke CIC OUEST 70 000,00 1,10 %	23/06/2022 84 Mois 21/06/2022 23/05/2029		70 000,00		70 000,00	6 604,67	46 448,49	16 946,84
70 000,00	TOTAUX		70 000,00		70 000,00	6 604,67	46 448,49	16 946,84